

Lors de sa conférence de presse du 25 avril, Emmanuel Macron a redécouvert les élus locaux. Ceux auxquels il restreint, comme ses prédécesseurs l'ont fait, les marges de manœuvre en réduisant les dotations, en transférant des compétences sans apporter les financements compensatoires, redeviendraient subitement, à ses yeux, la pierre angulaire du quotidien de nos concitoyens. Nous serions désormais les seuls responsables en matière de transport, de logement, de transition écologique... « Plus une classe, plus un hôpital ne fermeront sans l'accord du maire » a dit le Président qui cherche à l'évidence à se défaire. Car qui d'autre que l'Etat a le pouvoir et le devoir d'aménager le territoire, d'assurer l'accès de tous à la santé, l'éducation, à un environnement préservé ? Monsieur Macron promet que le transfert de compétences s'accompagnera du transfert des financements. De quoi rester dubitatif au regard des pratiques qui ont jusque-là présidé aux transferts de charges. Il en est de même pour la présence promise des services publics dans tous les cantons avec la création de « Maisons France services ». Comment ce « pacte territorial » annoncé pourrait-il se concrétiser alors que la diminution de la dépense publique et celle des effectifs de la fonction publique reste une priorité de l'Etat ? Monsieur le président, comme ils le font depuis toujours, les élus territoriaux prendront leurs responsabilités. Mais ils attendent plus de courage et d'engagement de l'Etat.

Pierre Allard, maire

Propreté urbaine Les indécrottables !



Le mois dernier une recrudescence de dépôts sauvages d'encombrants et d'ordures ménagères a été constatée notamment au centre-ville. Le pire a sans doute été atteint le 25 mars puisque le service nettoiement de la ville n'a pas pu collecter l'ensemble des déchets découverts. Les « indécrottables » qui souillent la ville et affichent ainsi leur mépris pour leurs concitoyens doivent savoir qu'ils sont passibles de 68€ d'amende. En 2018, les services municipaux ont délivré 22 avertissements et verbalisé trois fois. La Communauté de communes a également verbalisé. Au moment où les parterres fleurissent, où le soleil donne des envies de balades en ville, Saint-Junien ne mérite pas ces comportements.

Semaine du développement durable

Pour la 4^e année, la ville de Saint-Junien participe à la Semaine européenne du développement durable du 30 mai au 5 juin prochains. Visites, conférences, animations sont inscrites au programme qui sera bientôt disponible à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la ville.

Route des Charles, La Fabrique

Travaux sur le réseau d'eau potable



Des travaux sur le réseau d'alimentation en eau potable sont en cours route des Charles. La première tranche concerne le remplacement de près d'un kilomètre d'un réseau vieux d'une quarantaine d'années et sur lequel les fuites étaient nombreuses. L'originalité du chantier tient à l'utilisation d'une trancheuse, une première sur la commune. Cette technique, en tranchée étroite, permet un gain de temps et une légère économie financière. La seconde tranche consiste à rem-

placer le réseau d'eau sur les 650 mètres qui séparent le carrefour des Trois bornes de l'école de La Fabrique. Ici, la technique par éclatement sera mise en œuvre. Elle présente l'avantage de maintenir l'alimentation par une nourrice temporaire lors du remplacement de l'ancienne canalisation. Ce qui entraîne moins de gêne pour les usagers et limite les réfections de voirie. Les deux chantiers représentent 11 semaines de travaux et un coût d'un peu plus de 190 000€ hors taxes.

AGENDA

Jusqu'au 19 mai : Peintures et sculptures, Halle aux grains de 10h00 à 19h00.

Jusqu'au 25 mai : Expo BD, "Mimo sur les traces des dinosaures", salle Laurentine-Teillet, du mardi au dimanche de 10h30 à 12h00 et de 15h30 à 18h30.

15 mai : Don du sang, salle des fêtes de 15h00 à 19h00.

18 mai : Spectacle Arts et danses du monde, place Lacôte.

19 mai : Meeting de l'ASSJ natation, au centre aqua-récréatif.

19 mai : Parcours du cœur, au stade de 8h00 à 13h30.

19 mai : "T'Folk", danses et musiques traditionnelles, au centre administratif à 16h.

22 au 26 mai : Fête de l'abeille, salle des Seilles, quai des Mégisseries, de 10h à 19h.

19 mai : Vide-greniers du Pôle commercial Grand Ouest, parking Hyper U, à partir de 8h00. Renseignements au 05 55 43 03 88.

25 mai : Salon littérature jeunesse, salle des congrès de 10h00 à 18h00.

25 mai : La Glanetaude, course à pied, randonnée, à Glane à partir de 17h00.

29 mai au 1er juin : Tournois de l'ASSJ football, au stade.

8 juin : Vide-greniers de "Bellevue, un quartier pour tous", au parc Bellevue.

13 au 15 juin : Braderie de vêtements du Secours populaire, salle Amédée-Burbaud.

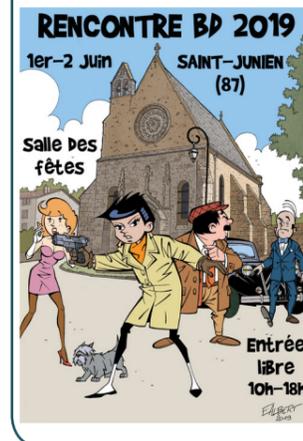
D le P'tit DONJOUR

Lettre municipale de Saint-Junien - mai 2019 - n°186

Le budget communal est voté pages 2 et 3

Rencontre BD

La 11^e Rencontre BD aura lieu les 1^{er} et 2 Juin à la salle des fêtes. Le festival organisé par La Bulle gantière permet l'échange entre passionnés, curieux ou novices du 9^e art et professionnels de la BD. 20 à 35 auteurs seront présents pour une rencontre avec le public accompagnée de séances de dédicaces. Parmi eux Éric Albert qui a réalisé le dessin de l'affiche 2019 et qui présentera son prochain album dont l'une des intrigues se déroule à Saint-Junien. Cette BD fait l'objet d'une exposition du 31 mai au 14 juin salle Laurentine-Teillet.



Faites des livres

La littérature jeunesse fait son festival



Une quinzaine d'élèves du collège Louise-Michel, encadrés d'enseignants, de l'association "L'école du crayon de bois" et du service communication de la ville, ont participé à la conception de l'affiche du festival.

La folle semaine de la littérature jeunesse approche. Du 20 au 25 mai, "Faites des livres" va déployer ses chapitres jusqu'au festival du même nom, samedi 25 mai à la salle des congrès. Ce jour-là, 27 auteurs viendront à la rencontre du jeune public et dédicaceront leurs ouvrages. Plus d'une trentaine d'animations et d'ateliers seront proposés en lien avec la lecture et les sciences puisque le thème de cette 5^e édition est "science et fiction". Lectures pour tous et dictée pour adultes seront aussi au programme. Auparavant, toute la semaine, les auteurs se seront rendus dans les classes de la communauté de communes, des spectacles auront été présentés aux scolaires et au grand public. Une exposition "Mimo sur les traces des dinosaures", d'après l'œuvre de Mazan, sera visible salle Laurentine-Teillet. Et le mot fin sera écrit

mardi 28 mai, à La Mégisserie où les Jeunesses musicales de France organisent "Le concert presque classique". "Faites des livres" ne se résume cependant pas à ce feu d'artifice littéraire printanier. Il se traduit toute l'année par une foule d'initiatives dans les écoles, les médiathèques, les maisons de quartiers pour donner le goût de lire et d'écrire à des centaines de jeunes, y compris ceux dits en difficulté. En témoigne le Grand Prix de l'action culturelle décerné récemment par la Société française des intérêts des auteurs de l'écrit (SOFIA) à "Faites des livres" pour la création d'une bande dessinée par les élèves des classes ULIS et SEGPA du collège Langevin. Le succès tient aussi à l'engagement du corps enseignant, des collectivités et institutions, du monde associatif, des parrains privés, des libraires et des auteurs

en faveur de la promotion de la lecture.

Festival littérature jeunesse "Faites des livres" - samedi 25 mai - 10h00 à 18h00 - salle des congrès.

Spectacles tout public

21 mai : Théâtre, "Rabelais, si tu revenais" par les élèves du collège Langevin, La Mégisserie à 19h00.

22 mai : Coquelicot, "Loiseau rare" par Sandrine Gniady, à partir de 3 ans, salle Laurentine-Teillet à 15h00. Gratuit sur inscription au 05 55 02 17 17.

22 mai : "Nos amis les livres" conférence burlesque sur l'importance de la lecture, Etoile bleue (rue Renan) à 20h30. Entrée au chapeau, gratuit pour les lycéens.

28 mai : Musique, "Le concert presque classique", La Mégisserie à 19h00. Réservations et tarifs au 05 55 02 87 98.

SOMMAIRE

Parcours du cœur le 19 mai

Distribution des sacs poubelle

Travaux sur le réseau d'eau à La Fabrique

Job d'été ou de week-end : l'UNA recrute



UNA Ouest 87 vient de lancer sa campagne de recrutement pour l'été. L'association d'aide à la personne recherche une quarantaine de personnes -étudiants, retraités, demandeurs d'emplois- pour remplacer ses personnels en congés. Débutant ou avec expérience, il est préférable d'avoir une qualification en aide à la personne ou en sanitaire et social mais ce n'est pas une obligation. « Il faut surtout avoir le sens des relations humaines, être attentif et à l'écoute de la personne aidée », conseille Catherine Bourdon, la directrice d'UNA Ouest 87. Le seul impératif est de posséder le permis et une voiture.

L'association accompagne plus de 1 000 personnes par mois et ses missions portent sur l'entretien du logement et du linge, le soutien dans les gestes du quotidien (courses, préparation des repas, éventuellement aide à la toilette...).

Les contrats proposés cet été sont de deux à trois mois dans la période du 15 juin au 15 septembre. Le temps de travail est de 28 à 32 heures par semaine et inclut les temps de trajet. Le salaire horaire est de 10,03€ (variable selon expérience et diplôme).

UNA recherche également des aides à domicile intéressées pour ne travailler, en CDD ou CDI, que tous les samedis ou un week-end sur deux ainsi que des personnes pour ne travailler qu'à l'approche de midi pour la préparation du repas. Ces petits contrats pourraient convenir à des personnes recherchant un complément de revenu. Les candidats à ces différentes propositions doivent envoyer curriculum vitae et lettre de motivation à recrutement-una@orange.fr ou à l'adresse postale : UNA Ouest 87 - 10 bd de la République - 87200 Saint-Junien.

dimanche 19 mai

Parcours du cœur

Cette année encore, l'ASSJ omnisport organise le Parcours du cœur. Il se déroulera dimanche 19 mai de 9h00 à 12h30 au stade d'athlétisme. Les participants pourront pratiquer une ou plusieurs activités physiques et recevoir des conseils de prévention santé donnés par la Fédération française de cardiologie.

Il s'agit de montrer qu'un effort physique régulier peut être source de plaisir en contribuant à combattre des maladies et de découvrir les bonnes pratiques en matière d'hygiène de vie.

Les randonnées : 9h30, randonnée de 6-7 km (durée environ 1h30) avec Par Chemins ; 9h45, marche nordique (durée environ 1h30) avec ADN ; 10h00, rando santé pour tous de 3-4 km (durée environ 1h30) avec March'apiéd ; 10h30 Acti'March' (durée environ 1h) avec l'ASSJ Gymnastique volontaire.

Activités toute la matinée : Initiation à la marche nordique avec ADN ; initiation et démonstration taïso et self défense avec l'ASSJ Judo ; tour de stade et parcours de 2 km balisé ; prise de tension artérielle par le Centre hospitalier.

Une buvette sera à la disposition des personnes avant et après les activités. Des tirelires seront installées au niveau de la buvette pour des dons libres à la Fédération française de cardiologie.

L'intérêt général avant tout

Le budget 2019 de la commune, avec les contraintes financières imposées par l'Etat, traduit la volonté du Conseil municipal d'agir pour l'intérêt général sans augmenter la pression fiscale.

Entre contraintes budgétaires et incertitudes sur le devenir des finances des collectivités locales, le budget 2019 de la commune marque la volonté du Conseil municipal de poursuivre les investissements et de maintenir un haut niveau de service public sans augmenter les impôts locaux.

L'exercice se complique d'année en année. Les concours de l'Etat diminuent toujours (40 000€ de Dotation globale de fonctionnement en moins cette année) alors qu'il était annoncé une stabilité. Le doute persiste quant à la compensation de la baisse de la taxe d'habitation. La pression est forte pour contraindre les collectivités à faire plus en dépensant moins. « Nous devons concilier les attentes de plus en plus nombreuses de la population et les contraintes budgétaires, sou-

La dette de la commune est de **9,5 M€** soit **823€** par habitant

Le taux d'endettement est de **53%**, contre **67% en moyenne pour les villes de même taille.**



Taux d'imposition 2019 pour la part communale

Taxe d'habitation : **13,40%**

Taxe foncière bâti : **28,53%**

Taxe foncière non bâti : **85,09%**

lignait Pierre Allard en présentant le budget 2019. Cependant, la réduction des services publics et des moyens humains n'est pas notre ligne politique depuis des années ».

De fait, si la rationalisation et l'optimisation des dépenses de fonctionnement restent à l'ordre du jour -elles ont baissé de 2,58% en 2018- la commune ne réduit pas les services proposés à la population en maintenant ses priorités, à savoir l'enfance et l'éducation, l'action sociale, l'animation culturelle, la vie associative et l'aménagement de la ville... et s'engage dans un programme d'investissements nouveaux de 2,8 millions d'euros.

Le Conseil municipal a par ailleurs décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition. Mais l'évolution des bases de 2,2%, décidée par l'Etat aura des conséquences sur le montant de l'impôt payé par le contribuable.

Fonctionnement

Recettes : 16 900 000€

dont

- Taxes ménagères : **7 000 000€**
- Attribution de compensation de la CDC POL : **3 800 000€**
- Dotations d'Etat : **2 200 000€**
- Produits des services : **800 000€**

Dépenses : 14 900 000€

dont

- Charges de personnel : **9 400 000€**
- Charges à caractère général : **3 400 000€**
- Charges de gestion courante : **1 500 000€**
- Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales : **350 000€**
- Charges financières : **180 000€**

Investissement

5 337 510€ (2 800 000€ de dépenses nouvelles)

dont

- Construction d'une cuisine centrale : **700 000€** (sur un projet de 2,3 millions)
- Rénovation de bâtiments : **171 000€**
- Travaux de voirie : **158 000€**
- Réaménagement de la place Auguste-Roche : **80 000€**
- Construction cantine de l'école République : **25 000€**

Sacs poubelle

La distribution des sacs poubelle aura lieu du lundi 13 mai au samedi 1 juin au centre technique intercommunal, quai des Mégisseries, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, le samedi de 9h00 à 11h00. Pour retirer les sacs, il faut se munir d'une pièce d'identité ou de la facture de la redevance des ordures ménagères.

Thé dansant

Le Club de l'amitié organise un thé dansant dimanche 19 mai, salle des congrès à partir de 14h. L'après-midi sera animé par Sébastien Frugier.

Européennes

Les élections européennes auront lieu dimanche 26 mai. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 18h00. Pour participer au scrutin, il faut être inscrit sur les listes électorales. Au moment du vote, il est souhaitable de se munir de sa carte d'électeur mais seule une pièce d'identité est obligatoire.

Football

L'ASSJ football organise ses tournois de fin de saison du 29 mai au 1^{er} juin, au stade. Mercredi 29, les U7 et U9 en découvriront à partir de 18h00. Suivront, le jeudi 30 toute la journée, les U15 et U17. Le vendredi 31, un tournoi de sixte, ouvert à tous se déroulera en soirée (inscriptions à partir de 18h00). Enfin, les U11 et U13 auront le dernier mot, samedi 1^{er} à partir de 18h00.

CPAM

La Caisse d'assurance maladie accueille les assurés tous les jours de 8h30 à 12h00 et les après-midi sur rendez-vous (tél. 36 46). A Saint-Junien, ses bureaux sont situés au 1^{er} étage du Centre administratif, place Roche.

Apeiron

Les éditions Apeiron n'en finissent pas de séduire. Le jury de la 17^e Nuit du livre de Paris leur a décerné le prix du livre responsable pour "Effraie ma nuit" de Bertille Falissard. C'est le mode de production de l'ouvrage, artisanal et en circuit court avec des matériaux écologiques (encres végétales, papiers issus de forêts gérées durablement, cartons recyclés...) qui a valu

cette récompense à l'éditeur saint-juniard. A découvrir dans la boutique rue Vermorel.

Fête de l'abeille

L'association "L'Arbre et l'Abeille" organise la Fête de l'abeille du 22 au 26 mai, salle des Seilles (quai des Mégisseries - accès par Chemin des Seilles). Le public pourra découvrir une exposition de ruches anciennes et de matériel apicole, assister à l'extraction du miel. Quatre conférences sont programmées et auront pour thèmes "La santé et l'abeille", "L'abeille et le réchauffement climatique", "L'abeille à l'état sauvage" et "Le rôle des insectes dans la nature et au jardin".

Entrée libre tous les jours de 10h00 à 19h00.

Maisons fleuries

Le Concours communal des maisons fleuries approche. Le jury se réunira la dernière semaine de juin. Les personnes qui souhaitent participer peuvent s'inscrire dans une ou plusieurs des catégories proposées. Les bulletins d'inscription sont disponibles à l'accueil et sur le site internet de la mairie. Ils devront être remplis et retournés à l'attention de Dominique Taupin au Service des parcs et jardins de la Ville par courrier ou déposés à l'accueil de la mairie au plus tard le 20 juin.

T'Folk

Les Vieux sabots et les Ménétriers du Massif-Central proposent un après-midi "T'Folk", dimanche 19 mai à partir de 16h00 au Centre-administratif (salle J.-E. Deschamps). Au programme, danse et musique folk. Entrée et participation libres.

Saint Junien

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien
Place Auguste-Roche
87200 Saint-Junien
Tél. 05 55 43 06 80
www.saint-junien.fr

Directeur de publication : Hervé Beaudet

Rédaction et photos : service communication
Impression : Rivet, Limoges
4700 exemplaires